

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 3 novembre 2014, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Paul-André Bégin et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Est absent : Claude Blier, conseiller.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis et Constant Roberge, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Varia
 - Rapport du maire sur la situation financière
 - Délégation de sorties
 - Taxe sur l'essence et la contribution du Québec
 - Soumission entretien d'hiver stationnement secteur ex-Vianney
 - Arrérages de taxes
 - Réserves financières
 - Brunch – Unité Domrémy de Plessisville
 - Place aux jeunes Érable
 - Demande d'Opération Nez Rouge
 - Estimation pour tracteur Kubota
 - Borne de recharge électrique
 - Demande de Marjolaine Henri (prise de sang)
 - Demande d'appui de Rénald Mercier (CPTAQ)
 - Demande d'appui de Denis Langlois et als (CPTAQ)
 - Demande d'appui de Maxime Fillion et Marie-Claude Martel (CPTAQ)
- G) Rapport d'environnement et de voirie
- H) 2^e période de questions
- I) Présentation des comptes
- J) Clôture de la séance

2014-11-311 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-312 Interversión des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Paul-André Bégin et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Arrivée de Claude Blier, conseiller, à 19h03.

2014-11-313 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 14 octobre 2014, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 et le procès-verbal du 14 octobre 2014 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 14 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2014-11-314 Rapport des loisirs

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter le rapport des loisirs d'octobre 2014 tel que présenté par Sylvie Tardif, en l'absence de la responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire présente le rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Ferdinand.

2014-11-315 Rapport du maire sur la situation financière

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu que le conseil municipal autorise la publication du rapport du maire sur la situation financière dans le bulletin d'informations municipales. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-316 Prévisions de sorties

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
B. Barlow	Table des Aînés	Plessisville	2014-11-11

2014-11-317 Taxe sur l'essence et la contribution du Québec

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure

infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux par la présente résolution.
- La municipalité entérine les travaux proposés dans la reddition de comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-318

Soumission entretien d'hiver stationnement secteur ex-Vianney

Considérant que le conseil municipal a demandé des soumissions sur invitation pour l'entretien d'hiver des stationnements situés au 537 et 541 route de Vianney;

Considérant que le conseil municipal n'a reçu qu'une soumission et qu'elle est conforme;

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte la soumission d'Excavation Pascal Binette pour l'entretien des stationnements situés au 537 et 541 route de Vianney pour les hivers 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, soit pour 5 ans comme suit (prix forfaitaire par année) :

ANNÉE	PRIX	TPS	TVQ	TOTAL
2014-2015	4000.00 \$	200.00 \$	399.00 \$	4599.00 \$
2015-2016	4200.00 \$	210.00 \$	418.95 \$	4828.95 \$
2016-2017	4400.00 \$	220.00 \$	438.90 \$	5058.90 \$
2017-2018	4600.00 \$	230.00 \$	458.85 \$	5288.85 \$
2018-2019	4800.00 \$	240.00 \$	478.80 \$	5518.80 \$

Et que le maire Rosaire Croteau et la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-319

Arrérages de taxes

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le conseil municipal approuve l'état des arrérages de taxes au 3 novembre 2014 pour un montant de 317 513.14 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-320

Collection de taxes

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à transmettre un dernier avis aux treize (13) contribuables ayant des arrérages de taxes datant de 2010 à 2014 et que le conseil mandate Me Luc Ouellette pour collecter ces contribuables si le délai accordé n'est pas respecté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-321

Réserves financières

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu de réserver à même le budget 2014 les sommes suivantes :

Vidange des boues :	5 100 \$
Bassins d'épuration :	2 560 \$
Poste de pompage no 1 :	2 435 \$
Poste de pompage no 2 :	8 050 \$
Station 2000 :	3 500 \$
Station 3000 :	1 595 \$
Station Garneau :	1 000 \$
Fonds parc/terrain de jeux :	<u>15 000 \$</u>
	39 240 \$

et que le comptable fasse la vérification des écritures de transfert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-322

Brunch - Unité Domrémy de Plessisville

Il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Claude Blier et résolu d'acheter deux billets au coût de 15 \$ l'unité pour le brunch annuel de l'Unité Domrémy de Plessisville qui aura lieu le 23 novembre 2014 à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-323

Place aux Jeunes Érable

Considérant les engagements de notre municipalité dans la Stratégie 2015-2020;

Considérant les engagements de Place aux jeunes dans l'aide apportée pour l'atteinte de nos engagements;

Considérant l'importance d'unir nos forces pour l'atteinte de l'objectif « On vise dans le 1000 »;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte de donner un montant fixe de 300 \$ à Place aux jeunes Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-324

Opération Nez Rouge - Thetford Mines

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte de donner une commandite de 200 \$ aux Grands Frères Grandes Sœurs des Appalaches pour la campagne de financement Opération Nez Rouge - Thetford Mines. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-325

Borne de recharge électrique

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte la soumission de AddÉNERGIE datée du 30 octobre 2014 pour la fourniture d'une borne de recharge électrique

au montant de 5 591.58 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-326 Prêt de la salle du conseil

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le conseil municipal accepte de prêter gratuitement à Marjolaine Henri la salle du conseil située au 821 rue Principale pour lui permettre d'offrir un service de prise de sang à Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-327 Appui à Rénauld Mercier (CPTAQ)

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Attendu que la demande concerne le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une superficie totale de 19 000 mètres carrés sur une partie du lot no 734-P du rang 11, canton d'Halifax afin de permettre l'implantation de 4 nouvelles résidences;

Attendu que l'utilisation actuelle de l'emplacement visé est présentement un boisé de résineux;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

Attendu que les terrains adjacents au lot visé par la demande sont constitués de résidences;

Attendu que la construction d'une résidence sur ce terrain ne changerait pas l'homogénéité du secteur;

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

Attendu que la municipalité a fait une recherche pour identifier les espaces appropriés disponibles et conformes à la réglementation municipale en vigueur actuellement et que le nombre est d'environ 35 terrains;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par Rénauld Mercier auprès de la CPTAQ visant à obtenir le lotissement et l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricole une superficie de 19 000 mètres carrés sur une partie du lot 734-P du rang 11 du canton d'Halifax pour la construction de quatre résidences. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-328 Appui à Denis Langlois et als (CPTAQ)

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Attendu que la demande concerne le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une superficie totale de 14,4 hectares sur une partie des lots no 242-P, 243-P, 286-P et 287-P du rang 6, canton d'Halifax, afin de permettre l'installation de chalets et/ou de roulotte tout en respectant la réglementation municipale, d'aménager une salle

communautaire et d'être autorisé à utiliser le chemin d'accès menant au lac à des fins non agricoles;

Attendu que l'utilisation actuelle de l'emplacement visé est présentement un boisé et que quelques roulottes sont déjà présentes depuis plus de 20 ans;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande apporterait une contrainte mineure car les activités agricoles du reste de la propriété de ±64 hectares conserverait sa vocation agricole et n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

Attendu que le chemin d'accès est déjà existant;

Attendu que la présente demande viserait à régulariser et à compléter le développement de villégiature autour du lac Tanguay, tout en permettant aux propriétaires de sortir de leur situation d'indivision.

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

Attendu que la municipalité a fait une recherche pour identifier les espaces appropriés disponibles et conformes à la réglementation municipale en vigueur actuellement et que le nombre est d'environ 35 terrains;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par Denis Langlois et als auprès de la CPTAQ visant à obtenir le lotissement, l'aliénation et l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricole une superficie de 14,4 hectares sur une partie des lots no 242-P, 243-P, 286-P et 287-P du rang 6, canton d'Halifax afin de permettre l'installation de chalets et/ou de roulottes tout en respectant la réglementation municipale, d'aménager une salle communautaire et d'être autorisé à utiliser le chemin d'accès menant au lac à des fins non agricoles. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-329

Appui à Maxime Filion et Marie-Claude Martel (CPTAQ)

Attendu que les demandeurs, Maxime Filion et Marie-Claude Martel, s'adressent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aliéner en faveur de 9188-7182 Québec inc. ainsi que Pascal Binette une parcelle de terre d'environ 10,5 hectares sur une partie du lot 79-P du cadastre du Canton d'Halifax, dans la circonscription foncière de Thetford;

Attendu que l'acquisition de cette entité par 9188-7182 Québec inc. et Pascal Binette permettrait à Maxime Filion de racheter la partie indivise de la terre agricole de Marie-Claude Martel pour un refinancement;

Attendu que la superficie de 10,5 hectares est contiguë à l'entité des acquéreurs;

Attendu que l'ajout de cette partie du lot 79-P ne viendra pas affecter l'érablière que se conservera Maxime Filion;

Attendu que la demande est profitable pour la mise en valeur des entités respectives et des propriétaires;

Attendu qu'il s'agit d'entités suffisantes pour y pratiquer l'agriculture d'une façon autonome et viable;

Attendu que la transaction envisagée ne viendra pas affecter l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles;

Attendu que la demande est conforme avec le règlement de zonage de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'appuyer la présente demande et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-330 Rapport d'environnement

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'environnement d'octobre 2014 tel que présenté par Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-331 Rapport de voirie

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter le rapport de voirie d'octobre 2014 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 12 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2014-11-332 Présentation des comptes

Il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Renée Vigneault et résolu de payer les comptes du mois d'octobre 2014 tels que présentés pour un montant de 313 460.19 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-11-333 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 21h00. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière